

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 22 février 2016

L'an deux mille seize, le vingt-deux février, le Conseil de la Communauté de Communes du Sauveterrois s'est réuni à la salle des fêtes de Castelvieu, sur convocation de Monsieur Yves d'Amécourt, Président.

Présents : *Xavier ACENA, André GREZE, Daniel AUBERT, Daniel BARBE, Régis BENEY, Jean Claude BERNEDE, Nicole BONNAMY, René BOUDIGUE, Emile BOUSCARY, Philippe BRY, Elisabeth CHARRON, Maryse CHEYROU, Laurence COMBALIE, Alain COMBES, Christelle COUNILH, Myriam REGIMON, Philippe CUROY, Bernard DALLA LONGA, Yves d'AMÉCOURT, Alain DIDIER, Christiane DULONG, Serge DURU, Danielle FOSTIER, Christiane FOUILHAC, Jean Pierre GASNAULT, Valérie HATRON, Luc HERAULT, Yannick JOUSSEAUME, Lucien KERGEFRROY, Thierry LABORDE, Didier LAMOUREUX, Francis LAPEYRE, Joël LE HOUARNER, Bruno LIMOUZIN, Karine LUMEAU, Florent MAYET, Jean Paul POUJON, Benoit PUAUD, Bernard REBILLOU, Eric TINTURIER, Jean-Marie VIAUD.*

Absents ayant donné pouvoir : *Stéphanie DUBERGA pv à Karine LUMEAU, Annie ORDRONEAU pv à Yves d'Amécourt.*

Excusés : *Michel DELCROS, Martine LOPEZ, Christophe MIQUEU, Raymond REBIERE, Philippe TRABUT CUSSAC.*

Auditeurs libres : Bernard Aucoin, Nicolas Baviello, Jean Luc Buffeteau, Christine Bruguière, Yannick Chaumel, Pascal Débruyne Jean Marie Gaverina, Marc de La Harie, Henri Honegger, Marc Manera, Denis Marniesse, Michel Marot, Jean-Marc Pra, Bruno Queyrol, Myriam Régimon Serge Rizetto, Franck Renault, Michel Souhait.
Régis Pujol représentant la CDC du Targonnais.

Le Conseil est accueilli par le Maire de la Commune et son Conseil municipal.

L'appel est réalisé, une feuille de présence circule pour inscrire les personnes présentes en tant qu'auditeurs libres. Mme Sylvia Ristiguan, trésorière, étant souffrante, est excusée.

Monsieur le Président demande aux membres de l'assemblée de bien vouloir lui indiquer s'il y a des commentaires à apporter au dernier compte-rendu.

Aucune modification n'est apportée, le compte rendu est ensuite adopté à l'unanimité.
Christiane Fouilhac est nommée secrétaire de séance.

Les personnes rencontrant des problèmes pour recevoir leur convocation par voie dématérialisée, doivent s'adresser auprès des services de la CDC.

Avant de commencer le Conseil Communautaire, M. le Président demande à l'assemblée une minute de silence en mémoire d'Yves Rayne. L'assemblée se lève et observe une minute de silence.

PROJET INITIATIVE 100 % Très Haut Débit

Cette présentation de Gironde Numérique a été ouverte à tout conseiller municipal intéressé par le sujet.

De plus, Monsieur Régis Pujol, Adjoint au maire de la commune de Martres et représentant la CDC du Targonnais assiste à cette présentation dans l'éventualité d'une fusion des deux CC au 1^{er} janvier 2017.

Monsieur le Président explique que suite à une première rencontre avec Yann Breton, directeur du syndicat « Gironde Numérique », le bureau a demandé d'étudier la faisabilité d'un équipement 100 % fibre optique sur l'ensemble du territoire, y compris l'habitat isolé.

Régis Guillaume du Syndicat Gironde Numérique présente les comparaisons des technologies et les différentes propositions financières (3 au total selon la technologie retenue et le taux de couverture) selon un diaporama annexé au présent compte rendu.

Plusieurs échanges ont lieu dans la salle, plus particulièrement avec les personnes invitées ayant une connaissance technique sur le sujet.

Monsieur le Président ajoute que la CDC a consulté plusieurs établissements bancaires pour un accord de principe. Le projet intéresse nos partenaires.

Le Crédit Agricole, la banque Postale et la Caisse des Dépôts et Consignations ont répondu favorablement.

Les taux proposés par le Crédit Agricole sont les suivants :

Durée	Taux	Durée	Taux
20 ans	1.48 %	25 ans	1.675 %

Les banques informent que nous pourrions bénéficier d'un financement de la BEI (Banque Européenne d'Investissement) pour le numérique et que le taux pourrait être sensiblement plus intéressant.

La Caisse des Dépôts et Consignations financerait à hauteur de 50 % et serait complémentaire à une autre banque, comme la banque postale.

Le Crédit Agricole quant à lui, financerait en totalité.

Dans la constitution du marché, il sera possible de demander l'engagement d'un opérateur pour s'installer sur le territoire. Avec la métropole, le département de la Gironde a un appui intéressant pour le développement du numérique.

Suite aux divers échanges, Monsieur le Président propose aux élus d'en débattre au sein de leurs conseils municipaux.

Ce point sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil communautaire du 11 avril. Il faudra alors choisir entre les 3 solutions :

- Option 1 : fibre optique à Sauveterre-de-Guyenne + amélioration de l'existant avec des NRA,
- Option 2 : fibre optique sur le territoire sauf l'habitat isolé,
- Option 3 : fibre optique sur tout le territoire, y compris l'habitat isolé.

La décision prise devra être précisée au syndicat Gironde Numérique avant fin avril et inscrite dès le budget 2017.

Monsieur le Président plaide, à titre personnel, pour l'OPTION n°3 qui intéresse « *tout le territoire* » et permettra de réduire la fracture numérique. Elle fera de notre territoire un territoire attractif pour les générations nouvelles.

Il ajoute qu'à l'occasion du Conseil Communautaire du 11 avril il conviendra, si cette option était retenue, d'expliquer comment elle peut être financée (entre 240 et 300 k€/an pendant 20 à 25 ans). Il avance à ce sujet quelques pistes.

PRESENTATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS & COMPTES DE GESTION 2015

Sylvie Tessier donne lecture compte par compte des dépenses et recettes réalisées en 2015 en fonctionnement et en investissement, et donne les explications nécessaires.

Budget principal

Le montant total des dépenses en section de fonctionnement s'élève à 3 756 812.77 € pour 4 588 289.37 € en recettes.

Le montant total des dépenses en section d'investissement s'élève à 1 959 550.31€ pour 1 978 953.09 € en recettes.

Les « restes à réaliser » s'élèvent à 149 300 € en dépenses et 222 778 € en recettes.

Budget annexe « ZA du Sauveterrois »

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1 093 006.28 € pour 1 217 134.66 € de recettes.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 736 480.38 € pour 918 535.70 € de recettes.

Monsieur le Président demande au doyen de bien vouloir prendre la présidence pour le vote et quitte la salle.

Monsieur Emile Bouscary, doyen, prend la présidence de l'assemblée.

L'assemblée après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le compte administratif du budget principal.

L'assemblée après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le compte administratif du budget annexe relatif à la Zone d'activité.

Monsieur le Président remercie Monsieur Bouscary et reprend la présidence de la séance. Il remercie Emile Bouscary d'avoir fait applaudir le travail des services et notamment de Sylvie Tessier.

Comptes de Gestion

Monsieur le Président informe les membres que le compte de gestion est conforme ; il reflète les comptes administratifs.

Le document est mis à la disposition de tous à la Communauté de Communes.

Monsieur le Président soumet à l'approbation de l'assemblée le compte de gestion.

L'assemblée après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les deux comptes de gestion 2015.

Affectation du résultat

Budget principal

Après un besoin en section d'investissement de 602 144 €, il reste **393 086.74 €** à reporter en section de fonctionnement au budget 2016.

Budget annexe

Il n'y a pas d'affectation du résultat. Il reste **158 239.82 €** à reporter en section de fonctionnement au budget 2016.

Il est décidé de rembourser une partie de l'emprunt correspondant aux ventes, soit 250 000 €.

L'assemblée après en avoir délibéré, adopte cette affectation.

NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS - DIMINUTION

Suite au décès de Patrick Maumy, Vice-Président, il est proposé de modifier la délibération prise le 14 avril 2014 et de diminuer le nombre de Vice-Président au nombre de 7.

En effet, la Présidence de la commission Travaux et Bâtiments pourrait être assumée en intérim par Alain Didier jusqu'à la fin de l'année. Ensuite, une solution pérenne sera trouvée selon la décision de la CDCI et du Préfet à propos « du mariage, ou pas » avec la CDC de Targon. S'il y a fusion, nous devons de toute façon, procéder à de nouvelles élections.

Aucun nouveau projet de construction n'est à l'ordre du jour, la commission s'occupera donc des travaux d'amélioration ou d'entretien sur l'ensemble de nos structures.

Après en avoir délibéré, le bureau décide de diminuer le nombre de Vice-Présidents et délègue à Monsieur Alain Didier, en supplément de ses attributions, l'entretien des bâtiments.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Compte rendu CDCI

Monsieur le Président rend compte de la dernière réunion.

Lors de la réunion de la CDCI vendredi la fusion Sauveterre+Targon+Saint-Laurent-du-bois n'a pas fait l'objet d'un vote.

Le vote aura lieu le 7 mars, après le dépôt d'un amendement, lorsqu'un accord local aura été trouvé concernant l'avenir de la CDC des Coteaux Macariens, dont fait partie Saint-Laurent-du-Bois.

La prochaine réunion aura lieu le 7 mars 2016 au matin.

COMPTE RENDU D'ACTIVITE DU BUREAU

Monsieur le Président informe que les comptes-rendus des bureaux qui se sont tenus le 11 janvier et le 1^{er} février ont été envoyés à l'ensemble des membres du conseil communautaire. Ces comptes rendus relatent toutes les décisions prises par le bureau par délégation du Conseil Communautaire.

Monsieur le Président demande s'il y a des questions ou précisions à apporter à ces comptes rendus. Aucune question ni précision n'est demandée.

Groupe de paroles France Alzheimer :

Madame Christiane Dulong informe de la constitution d'un groupe de paroles en faveur des familles dont un parent est atteint de la maladie d'Alzheimer ou apparentée.

Une communication sera faite aux communes et sur le journal intercommunal FORCE+.

Madame Christiane Fouilhac apporte son témoignage sur l'utilité de ces groupes de paroles.

Arrêt travaux sur le ruisseau le Ségur :

Il est demandé la raison de l'arrêt des travaux en cours sur le ruisseau du Ségur.

La CDC n'a aucune information à ce sujet.

Monsieur Thierry Laborde répond que cela serait à cause d'une plainte d'un riverain et qu'il en saura davantage la semaine prochaine.

CALENDRIER DES PROCHAINES REUNIONS

Commission Voirie : Mercredi 2 mars à 16 h.

Commission Tourisme : Mercredi 2 mars à 18h30.

Commission Développement Durable : Jeudi 10 mars à 17h30 (Création GIEEF).

Commission Développement Economique : Jeudi 17 mars à 18h30.

Prochaine réunion bureau : Lundi 7 Mars 2016 à 18h30.

Prochain Conseil Communautaire : Lundi 11 avril 2016 à 18h30 à la salle de Taillecavat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 20h30.

